

nouvelles publiques, & autant que nous pouvions en faire le mois passé, si la place nous l'avoit permis.

POUR se faire recevoir dans la Société, * il faut d'abord être proposé à la Loge comme un bon Sujet ** par un des Freres. Sur la réponse on est admis à se présenter. Le Récipiendaire est conduit par le Proposant qui devient son Parain, dans une des Chambres de la Loge, où il n'y a pas de lumière & où on lui demande s'il a la vocation d'être reçu. Il répond qu'ouy. Ensuite on lui demande son nom, son surnom & sa qualité. On le dépouille de tous les métaux & bijoux qu'il peut avoir sur lui, comme boucles, boutons, bagues, boîtes, sabatieres &c. On lui découvre à nu le genouil droit, on lui fait mettre son soulier gauche en pantoufle, on lui bande les yeux, & on le garde en cet état pendant environ une heure, livré à ses réflexions. Après quoi le Parain va frapper trois fois à la porte de la Chambre de Reception, où est le venerable Maître de la Loge, qui répond de dedans par trois autres coups & fait ouvrir la porte. Alors le Parain dit, qu'il se presente un Gentilhomme nommé N. qui demande à être reçu. (Il faut remarquer qu'il y a en dedans & en dehors de la Chambre des Freres surveillans l'épée nuë à la main pour écarter les profanes.) Le Grand Maître, qui a au col un Cordon bleu, taillé en Triangle, dit, demandez-lui s'il a la vocation, ce que le Parain va exécuter. Le Récipiendaire ayant répondu qu'ouy,

le
* On assure que cette Société ne regarde ni la Religion, ni l'Etat.

** Tout paroît bon Sujet, puisqu'on y en admet de toutes les conditions de la vie. & de toutes les Religions, excepté les Juifs, les Turcs & les Payens.